

Collecte et traitement

**des déchets
médicaux**

de l'autotraitement



NOUVEAU
Service
NOUVEAU



**Mise en place d'une solution simple
et gratuite en 4 étapes**



Communauté
de communes de

Lacq

ETAPE 1

Où se procurer une boîte vide ?



- Dans toutes les pharmacies partenaires de l'opération
(sur présentation d'une ordonnance justifiant l'utilisation de matériel piquant et tranchant)
- Au service environnement à l'hôtel de la CCL à Mourenx

Pour obtenir la 1^{ère} boîte, vous devrez signer une convention formalisant la demande.

Pharmacies partenaires :

ARTHEZ DE BEARN

Pharmacie DEBONO Nicole

ARTIX

Pharmacie BARROUILHET Christian
Pharmacie LAPUYADE Elisabeth
Pharmacie PIN Michèle

MOURENX

Pharmacie CENTRALE ESPERON
Pharmacie GABRILLARGUES
Pharmacie RONCEVAUX

PARDIES

Pharmacie DES PYRENEES

LAGOR

Pharmacie COULERU Joël

MASLACQ

Pharmacie SOTTILE Jean

MONEIN

Pharmacie DU BEARN
Pharmacie ROZE Christian

ETAPE 2

Comment trier vos déchets ?

Remplissez votre boîte uniquement avec les déchets piquants - coupants.

OUI

Déchets acceptés :



Aiguilles à insuline



Aiguilles à stylo



Lancettes



NON

Déchets refusés

Stylos injecteurs vides

Pièces anatomiques

Médicaments

Cotons et pansements souillés

ETAPE 3

Où stocker votre boîte ?

- Dans un endroit ventilé
- A l'abri de la chaleur
- A l'abri des intempéries
- Hors de portée des enfants



Attention

Ce service ne concerne pas les professionnels de santé (médecins, infirmiers, ...). Si ces derniers laissent les déchets de soins après leur passage chez vous, **leur responsabilité est engagée, la DDASS (service de l'Etat) peut intervenir.**

La communauté de communes de Lacq prend à sa charge l'organisation et le coût de la collecte et de l'élimination des collecteurs individuels remplis de DASRI* et déposés à la déchetterie.

* DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

ETAPE 4

Où apporter votre boîte pleine ?

Déposez votre boîte pleine et fermée à la déchetterie de Mourenx.



Les boîtes sont ensuite récupérées par une entreprise spécialisée puis incinérées dans un centre agréé à Bassens (33).



Attention

- Les pharmacies ne récupèrent pas les boîtes pleines.
- La boîte pleine vous sera échangée par une boîte vide. Un justificatif de remise vous sera fourni.
- Seules les boîtes des particuliers seront acceptées par les gardiens de la déchetterie. Si vous ne pouvez vous déplacer, un parent ou un ami peut le faire pour vous. Alors n'hésitez pas.
- Votre nom ne figurera pas sur la boîte. Au moment de la retirer, un numéro sera attribué à la boîte pour assurer sa traçabilité.

Besoin de conseil ?

N'hésitez pas à contacter :

- votre pharmacien
- le service Environnement de la communauté de communes de Lacq

Tél. 05 59 60 03 46

Communes concernées :
par ce service



Communauté de communes de Lacq
Rond-point des chênes
BP 73 - 64150 MOURENX
Tél. 05 59 60 03 46